

Ecole Supérieure des Arts du Cirque Toulouse-Occitanie

**14 rue de Gaillac
31500 Toulouse**

Toulouse, le 16 octobre 2018,

Ministère de la Culture
Direction Générale de la création artistique
Sous-direction de l'emploi, de l'enseignement
supérieur et de la recherche
Bureau des Enseignements supérieurs et de la
formation professionnelle
62 rue Beaubourg
75003 PARIS

A l'attention de Madame Sabine SCANGA et
Monsieur Blaise CHABANIS,

Objet : demande d'accréditation 2018 / dépôt du dossier d'auto-évaluation.

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser par la présente la demande d'accréditation de l'Ecole Supérieure des Arts du Cirque Toulouse-Occitanie, pour la délivrance du Diplôme National Supérieur Professionnel d'Artiste de Cirque (DNSPAC).

Issue de l'autonomisation du cursus professionnel du Lido (Centre des Arts du Cirque de Toulouse, dispensant par ailleurs des ateliers de pratiques amateurs), la création de l'Association de préfiguration de l'ESAC Toulouse-Occitanie traduit l'aboutissement d'une réflexion conjointe engagée dès 2015 par la Mairie de Toulouse et Toulouse Métropole en partenariat avec la DRAC Occitanie et le Conseil Régional et visant à transformer le cadre des activités et des pratiques de cirque sur le territoire de la métropole toulousaine.

La création d'un nouvel établissement d'enseignement supérieur des arts du cirque, à Toulouse, est en effet envisagé stratégiquement comme le moyen :

- De structurer et mettre en conformité, en l'autonomisant, l'école professionnelle du Lido (appelée communément « Lido/Pro »), en activités depuis 1994 sous maîtrise d'ouvrage de la Mairie de Toulouse et confiée en gestion à l'association Les Thérèses. Reconnue internationalement, elle pâtissait de n'être ni diplômante ni qualifiante.
- Et d'apporter une contribution significative à la constitution d'un pôle majeur de développement des arts du cirque en Occitanie dans le cadre d'une coopération renforcée aux échelles régionale, comme nationale et européenne, avec :
 - Les partenaires publics, dont en premier lieu l'Etat (Ministère de la Culture/DRAC) et le Conseil Régional Occitanie ;
 - Les acteurs de la filière Cirque, dont La Grainerie (Fabrique des arts du cirque et de l'itinérance sise à Balma), CIRCA et La Verrerie (les deux Pôles Nationaux Cirque d'Auch et Alès), l'Ecole de cirque Balthazar de Montpellier qui sollicite un agrément pour la préparation à l'entrée dans les établissements supérieurs ... et autres réseaux (dont FFEC, FEDEC) ;

- Ainsi que les Universités de Toulouse et de Montpellier, au premier rang desquelles l'UT2J (Toulouse – Jean Jaurès) sollicitée pour l'adossement du DNSPAC.

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, quatre exemplaires du dossier d'auto-évaluation, constituant la première partie du dossier d'accréditation. Y sont exposés à la fois :

- Le bilan des dispositifs en vigueur jusqu'à ce jour dans le cadre du Lido/Pro en matière de formation de professionnalisation et d'insertion professionnelle ;
- Les perspectives d'évolution envisagées pour la mise en œuvre d'un projet de formation rénové, sous l'égide désormais de l'ESAC Toulouse-Occitanie, permettant non seulement de satisfaire aux exigences de l'accréditation au DNSPAC mais aussi de capitaliser la richesse et la singularité de l'approche pédagogique du Lido/Pro.

J'attire votre attention sur le fait que l'ESAC Toulouse-Occitanie, bien qu'instituée en juillet 2018, ne sera pleinement opérationnelle qu'à compter du 1^{er} janvier 2019. A cette échéance interviendront en effet d'une part la prise de poste de son/sa directeur.trice (recrutement en cours) et, d'autre part, les transferts et mises à disposition des personnes, des biens, services et moyens financiers par le maître d'ouvrage et le gestionnaire d'activités actuels du Lido/Pro.

Néanmoins, je puis vous assurer que les éléments présentés dans le dossier joint sont le fruit d'une étroite collaboration avec les personnels en place - administratifs et pédagogiques – dont la forte mobilisation témoigne de leur enthousiasme à voir la démarche d'accréditation aboutir avec succès.

Je me tiens naturellement, ainsi que les équipes, à la disposition de vos services et des inspecteurs mandatés pour tout complément d'information utile à l'instruction du présent dossier et tout entretien à programmer dans le cadre de la visite sur site annoncée.

L'obtention de l'accréditation pour l'ESAC Toulouse-Occitanie constitue un projet à fort enjeu pour la valorisation de la filière Cirque et qui je l'espère retiendra toute votre attention.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

La Présidente,



Danielle BUYS,